

## [Les inscriptions scolaires](#)

### **INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2022**

**Les inscriptions au Cours Préparatoire Élémentaire et en Petite Section de Maternelle se font au Service Enfance de la Mairie de Chambly.**

**Quand s'inscrire :**

- Du 7 au 18 mars 2022 de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Permanences les mardis 8 et 15 mars 2022 de 17h à 19h et le samedi 19 mars 2022 de 9h à 12h

**Enfants concernés :**

- Inscriptions en petite section de maternelle pour les enfants nés en 2019.
- Inscriptions au cours préparatoire élémentaire pour les enfants actuellement scolarisés en grande section de maternelle.

**Lieu d'inscription :** Mairie de Chambly - Place de l'hôtel de ville - 60230 Chambly

**Compte tenu de la situation sanitaire, vous avez aussi la possibilité de nous faire parvenir les documents par courriel à l'adresse suivante :** inscription [dot] scolaire@ville-chambly [dot] fr

**Pièces justificatives à fournir OBLIGATOIREMENT pour l'inscription à l'école :**

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Taxe d'habitation
- Pour les parents séparés : notification du juge concernant la garde

**Dans quelle école inscrire votre enfant ?**

La répartition des élèves dans les différentes écoles s'effectue selon une logique de sectorisation. Votre enfant doit être inscrit dans une école située dans le secteur rattaché à votre domicile. **Les informations sont données à titre indicatif.**

Pour connaître l'école de rattachement de votre enfant : [CLIQUEZ-ICI](#)

**Pour plus de renseignements :**

**Service Enfance :** 01 39 37 44 00 - [Écrire au service](#)